

La Fondation pour les enfants du Nord-Est de l'Ontario est fière d'offrir chaque année un certain nombre de prix et de bourses à des jeunes méritants des districts de Cochrane et de Timiskaming !

Notre programme de bourses d'études apporte une reconnaissance bien méritée, favorise la confiance et aide les jeunes à poursuivre leurs objectifs, dans la plupart des cas à travers des études postsecondaires. Les prix nous donnent l'occasion de manifester notre soutien et de célébrer les réalisations et les succès des enfants et des jeunes.

Cette année, huit (8) catégories de prix sont offertes, dont une (1) catégorie ouverte au grand public et sept (7) catégories ouvertes aux clients actuels ou anciens des Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario (SFENEO).

Admissibilité

Pour être admissible à une bourse, vous devez être âgé de 17 à 25 ans à compter du 1^{er} janvier 2024. Chaque catégorie de bourse a des critères d'admissibilité supplémentaires spécifiques, qui sont énumérés ci-dessous dans la section Critères d'admissibilité. Des détails supplémentaires sont disponibles dans les formulaires de candidature.

Catégories de prix et valeur

Catégorie de prix	Valeur attribuée
1) Bourse communautaire des services à la personne	Jusqu'à deux (2) prix de 500 \$ chacun seront attribués.
2) Prix du fonds de Barbara et Douglas Martin	Un (1) prix de 2 000 \$ sera attribué.
3) Bourse de la Semaine de la santé mentale des enfants	Un (1) prix de 1 000 \$ sera attribué.
4) Prix Diane Boucher	Un (1) prix de 500 \$ sera attribué.
5) Prix Donna Little	Un (1) prix de 1 500 \$ sera attribué.
6) Prix du fonds de dotation	Jusqu'à deux (2) prix de 1 500 \$ chacun seront attribués.
7) Prix Parker Nixon	Un (1) prix de 300 \$ sera attribué.
8) Prix de reconnaissance	Jusqu'à deux (2) prix de 250 \$ chacun seront attribués.

Formulaires de candidature

Vous pouvez télécharger des exemplaires vierges des formulaires de candidature au format PDF à partir de notre site web à l'adresse www.neofacs.org/bourses.

Veillez noter que nous n'acceptons que les formulaires de candidature remplis électroniquement. Les formulaires remplis à la main ne seront pas acceptés. Les signatures peuvent être apposées électroniquement ou à la main. Si vous choisissez de signer le formulaire à la main, veuillez l'imprimer, le signer et le numériser pour l'envoyer par courrier électronique.

Si vous avez besoin d'aide ou d'un soutien supplémentaire pour remplir le formulaire de candidature, veuillez vous adresser à votre travailleuse assignée ou travailleur assigné ou envoyez-nous un courriel à foundation@neofacs.org.

Processus de sélection

Le comité de sélection est composé d'employés des Services à l'enfance et à la famille du Nord-Est de l'Ontario (SFENEO) qui ont été sélectionnés par la Fondation pour les enfants du Nord-Est de l'Ontario. Le comité recevra toutes les candidatures et les évaluera afin de sélectionner les meilleurs candidats selon les critères établis.

Pour la plupart des catégories, les fonds seront détenus en fiducie au nom de la candidate sélectionnée ou du candidat sélectionné jusqu'à ce qu'une preuve d'inscription ou d'emploi soit reçue.

Date limite de soumission des candidatures

Les candidatures complètes doivent être envoyées par courrier électronique à foundation@neofacs.org, **au plus tard le vendredi 31 mai 2024 à 16 h.**

Pour plus d'informations

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin des formulaires de candidature dans un autre format, veuillez envoyer un courriel à foundation@neofacs.org. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.neofacs.org/bourses.

Critères d'admissibilité

A. Catégories pour le grand public (1 catégorie) :

1) Bourse communautaire des services à la personne — 500 \$ (1 à 2 bénéficiaires) :

- La Bourse communautaire des services à la personne est décernée chaque année à une personne qui a fait preuve de résilience et qui poursuit des études postsecondaires dans le domaine des services à la personne. La bourse est conçue pour reconnaître et soutenir les étudiants qui s'engagent à avoir un impact positif sur leur communauté par le biais de carrières dans des domaines tels que les services sociaux, les soins de santé et l'éducation.
- Les candidats bénéficiaires ne peuvent obtenir cette bourse qu'une seule fois (les autres candidats peuvent faire une nouvelle demande à l'avenir).
- La bourse doit être appliquée aux coûts associés à la poursuite du programme de leur choix dans le domaine des services à la personne, pour toute raison pertinente, tel que les frais de scolarité ou d'inscription, les manuels scolaires ou le matériel connexe.
- **Critères d'admissibilité :**
 - Être un résident du district de Cochrane ou de Timiskaming ou avoir fréquenté une école secondaire dans le district de Cochrane ou de Timiskaming.
 - Être actuellement inscrit ou avoir l'intention de fréquenter un établissement postsecondaire ou être inscrit à un programme spécialisé reconnu dans le domaine des services à la personne pour l'année académique pour laquelle la bourse est accordée.

2) Catégories pour les clients actuels ou anciens des Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario (SFENEO) (7 catégories) :

1) Prix du Fonds Barbara et Douglas Martin — 2 000 \$ (1 bénéficiaire) :

- Le Fonds Barbara et Douglas Martin a été créé par M. et Mme Martin de New Liskeard, qui soutiennent fidèlement les SFENEO, en particulier les services offerts dans la région de Timiskaming. Les fonds seront détenus en fiducie au nom de la candidate ou du candidat jusqu'à ce qu'une lettre d'acceptation de l'établissement d'enseignement ou de l'employeur soit reçue.
- **Les candidats :**
 - Utiliseront la bourse pour des coûts associés aux études, à l'apprentissage, à la formation ou à l'emploi ;
 - Appliquer le prix à l'appui de leur cheminement de carrière ;
 - Avoir fréquenté une école secondaire dans le district de Timiskaming ;
 - Sont des clientes ou clients actuels ou anciens des SFENEO ; et
 - Être un résident de la région de Timiskaming.
- **Les bénéficiaires doivent utiliser les fonds à toute fin d'études, d'apprentissage, de formation ou d'emploi raisonnable comme :**
 - Les droits de scolarité ou d'inscription ;
 - Les manuels ou des documents connexes ;
 - Dépenses liées à l'emploi ;
 - L'équipement tel que des outils, des permis, des licences pour entrer sur le marché du travail ou aider au lancement d'une petite entreprise ;
 - La préformation en vue du programme la personne est inscrite ;
 - D'autres utilisations appropriées déterminées par le comité.

2) Bourse de la Semaine de la santé mentale des enfants — 1 000 dollars (1 bénéficiaire) :

- La bourse de la Semaine de la santé mentale des enfants est financée par les efforts de collecte de fonds des employés des SFENEO et est attribuée à une jeune personne qui a reçue des services de santé mentale pour les enfants et les jeunes des SFENEO pour soutenir ses frais de scolarité, ses frais d'études, ses livres ou d'autres dépenses postsecondaires.
- **L'admissibilité :**
 - Utiliseront la bourse pour des coûts associés à des études ou à un apprentissage à un établissement d'enseignement postsecondaire ou programme d'apprentissage agréé dans la province d'Ontario ;
 - Sont des clientes ou clients actuels ou passés des SFENEO dans un programme et de santé mentale des enfants ; et
 - Ont fait preuve de résilience dans leur parcours de santé mentale.
 - Ont fait preuve de succès dans l'un ou l'autre des domaines suivants, ou tous ceux-ci
 - Fréquentation scolaire régulière
 - Rendement scolaire
 - Service communautaire et engagement (c.-à-d. bénévolat, mentorat, comités de jeunes, etc.)
 - Emploi rémunéré (occasionnel, à temps partiel ou à temps plein)
 - Activités parascolaires/sports/clubs (c.-à-d. à l'école, au sein de la communauté ou avec les SFENEO)
- **Les fonds doivent être utilisés à toute fin d'études, d'apprentissage ou de formation raisonnable comme :**
 - Les droits de scolarité ou d'inscription ;
 - Les manuels ou des documents connexes ;
 - La préformation en vue du programme la personne est inscrite ;
 - D'autres utilisations appropriées déterminées par le comité.

3) Prix Diane Boucher — 5 00 \$ (1 bénéficiaire) :

- Le prix Diane Boucher est disponible pour aider une jeune personne francophone qui reçoit actuellement des services des SFENEO, ou qui l'a fait par le passé, et qui est inscrite à un programme d'études postsecondaires.

4) Prix Donna Little — 1 500 \$ (1 bénéficiaire) :

- Le prix Donna Little est décerné en l'honneur d'une ancienne cliente. Ce prix est destiné à une jeune personne prise en charge (actuelle ou ancienne) ou à une jeune personne qui a été impliquée avec les SFENEO et qui est inscrite dans un programme d'études postsecondaires, en particulier dans le domaine de la santé ou des services sociaux.

5) Prix du fonds de dotation — 1 500 \$ (2 bénéficiaires) :

- Le prix du fonds de dotation est disponible pour aider de jeunes personnes qui reçoivent des services des SFENEO et qui sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires.

6) Prix Parker Nixon — 3 00 \$ (1 bénéficiaire) :

- Le prix Parker Nixon est décerné à une jeune personne qui a fait preuve de résilience et qui est reconnue pour avoir tendu la main aux autres et les avoir soutenus dans leur parcours de santé mentale avec compassion, gentillesse et soutien. Ce prix est décerné en mémoire d'un jeune de Timmins.

7) Prix de reconnaissance — 2 50 \$ (2 bénéficiaires) :

- Le prix de reconnaissance est décerné chaque année à des jeunes qui ont reçu des services de santé mentale des SFENEO (actuels ou anciens). Ce prix récompense les efforts et pas seulement les réussites.